



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 AVRIL 2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation
02/04/2024

Date d'affichage
17 AVR. 2024

publication sous forme
électronique sur le site :
[https://saulzais-le-potier.e-
monsite.com/](https://saulzais-le-potier.e-monsite.com/)
le

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ACCOLAS Didier, 1^{er} Adjoint au Maire.

Etaient présents :

M. ACCOLAS Didier, Mme AUDOUSSET Pierrette, Mme CHIROL Nadine, M. DAUMIN Olivier, Mme DURIS Béatrice, M. ESMOINGT Guy, Mme NUYTENS Aline, Mme STOCKER Hélène

Excusés : M. CARDONEL Gérard ayant donné pouvoir à M. ACCOLAS Didier
M. DELAGE Bruno ayant donné pouvoir à Mme CHIROL Nadine
M. DOLLET Jean-Jacques

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Mme DURIS Béatrice

Numéro interne de l'acte : 2024-04-05c

OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT : Affectation des résultats 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Le Maire, après avoir approuvé le compte administratif 2023,

Considérant qu'il y ait lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif fait apparaître,

• Un déficit de fonctionnement de :	2 343.80
• Un excédent reporté de :	6 110.97
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	3 767.17
• Un excédent d'investissement de	15 474.18
• Un excédent reporté de	82 997.39
Soit un résultat d'investissement de :	98 471.57

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION DU 31/12/2023 : EXCÉDENT	3 767.17
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	3 767.17
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCEDENT	98 471.57

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

P/ Le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint
Didier ACCOLAS

La secrétaire de séance
Béatrice DURIS

